

N/REF : 3/06/2024 9H25 C:264006 I:33807
V/REF : ASTREINTE
V/Appel du Lundi 03/06/2024 a 9H25

LEGALLAND FRANCOIS

**12 ALLEE DU GRAND DUC
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 04 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 12 GRAND DUC - MEYLAN - MR MME LEGALLAND FRANCOIS 07 86 85 24 81

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT EVIER

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 01/06/2024 A 13H00
INTERVENTION EN ASTREINTE DEPUIS L'EXTERIEUR DU BATIMENT
DEBOUCHAGE DE LA CANALISATION CUISINE DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR
OBSERVATION; EXTRACTION DE GRAISSE ET PRESENCE D'UNE CONTRE-PENTE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.astreinte	1	176,97	176,97
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	88,48

TOTAL H.T.	265,45
T.V.A. a 10,00%	26,54
TOTAL T.T.C.En EURO	291,99

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN